

Paris, le 2 septembre 2020

COMMUNIQUÉ

Après un semestre « covid-19 »,  
L'AMIF dresse un premier bilan

A l'issue de ce premier semestre 2020 totalement inédit, l'AMIF dresse un premier bilan des conséquences de cette crise sanitaire pour les élus d'Ile-de-France dans un rapport d'activité Spécial Covid.

Ce document démontre à quel point les maires ont été en première ligne pour gérer la crise et combien ils ont fait preuve d'une incroyable agilité qu'il s'agisse de l'organisation du (télé)travail pour leurs agents, de la fourniture de masques et de protections aux personnels de santé et à leurs habitants, de mener des actions de communication pour expliquer, rassurer ou encore de coordonner des initiatives départementales et régionales. Jamais la notion de service public local n'aura été aussi essentielle, d'autant que cette crise a mis en évidence une autre réalité, les solutions viennent du terrain !

De son côté, l'AMIF a dû s'adapter à ces circonstances exceptionnelles afin de maintenir un lien étroit avec l'ensemble des élus. Des outils innovants ont été mis en place afin de répondre aux demandes et aux besoins spécifiques des élus franciliens pendant cette crise dont la gestion au quotidien a été une première pour toutes et tous, rendant cette période particulièrement éprouvante.

Grâce à l'implication et à la mobilisation des élus franciliens, qu'ils soient membres des instances, adhérents ou référents de l'AMIF, grâce à la fidélité des partenaires économiques et institutionnels, c'est tout un collectif qui s'est mobilisé en faveur de l'entraide et de la solidarité.

Ce bilan d'activité « Spécial covid-19 » a été réalisé afin de prendre la mesure de ce que nous avons collectivement traversé ces derniers mois et surtout rendre hommage au travail des élus, des institutions et des partenaires historiques de l'AMIF.

**Le document est consultable à cette adresse :**

<https://amif.asso.fr/wp-content/uploads/2020/09/RA-COVID2.pdf>

Contact presse : Graziella Riou – [griou@amif.asso.fr](mailto:griou@amif.asso.fr) – 06 14 42 25 70